

	<p align="center">Mairie d'IFS Esplanade François Mitterrand B.P. 44 – 14123 IFS</p> <p align="center">Tél : 02-31-35-27-27 Fax : 02-31-78-30-09</p>	Département
		CALVADOS
		Canton
		CAEN XVI
<p align="center">OCCUPATION TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC PLACE CLAUDE DEBUSSY VENDREDI 26 JUILLET 2024 Arrêté n°2024/133</p>		

LE MAIRE DE LA VILLE D'IFS,

VU les articles L.2211-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales ;
VU le Code Pénal et le nouveau Code de Procédure Pénale ;
VU la loi Warsmann n° 2009-526 du 12 mai 2009 sur les points concernant l'occupation du domaine public ;
VU la demande de la Compagnie La poupée qui brûle, pour l'installation d'un théâtre de rue à l'occasion de la manifestation « L'été sur un plateau 2024 » Place Claude DEBUSSY à IFS, à titre exceptionnelle le vendredi 26 juillet 2024 ;

CONSIDERANT la nécessité d'autoriser la Compagnie La poupée qui brûle pour l'installation d'un théâtre de rue pour la représentation du spectacle « Le Manipophone » sur le domaine public, Place Claude DEBUSSY à IFS, le vendredi 26 juillet 2024 ;

ARRETE

- Article 1 :** La Compagnie La poupée qui brûle, est autorisée à occuper le domaine public pour la représentation du spectacle « Le Manipophone », Place Claude DEBUSSY à IFS à l'occasion de la manifestation « L'été sur un plateau 2024 », le vendredi 26 juillet 2024.
- Article 2 :** Cette occupation provisoire et révocable est valable pour une durée déterminée de 1 journée, le vendredi 26 juillet 2024.
- Article 3 :** Le bénéficiaire devra veiller à maintenir la libre circulation des tiers et les places de stationnements réservés aux personnes à mobilités réduites libres.
- Article 4 :** Le bénéficiaire veillera à maintenir dans un bon état de propreté l'emplacement occupé.
- Article 5 :** L'arrêté municipal sera publié au recueil des actes administratifs de la collectivité territoriale.

Article 6 : Ampliation du présent arrêté sera transmise à :

- Monsieur le Directeur Départemental de la Sécurité Publique ;
- Monsieur le Chef de Service Police Municipale ;
- Le Pôle Développement Local de la ville d'Ifs ;
- La Compagnie La poupée qui brûle.

Fait à Ifs, le 4 juin 2024



Le Maire,


Michel PATARD-LEGENDRE